Association des Professeurs d'Éducation Musicale
www.chez.com/apemu

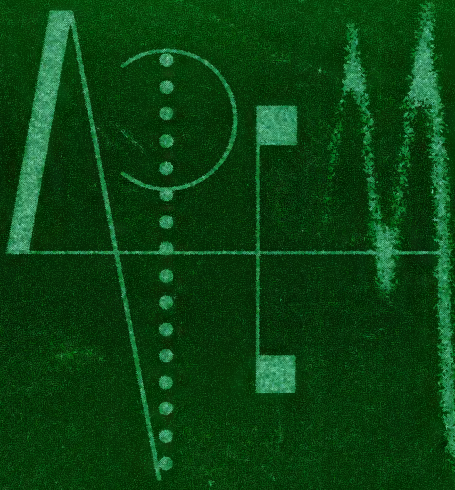

BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 176
OCTOBRE 2001
APEMU : avenue Antonin Triaqué - 31410 CAPENS

SOMMAIRE

Éditorial 3
Les 15-18 heures
Lettre du DPE 4
Le décret 5
Lettre du Ministre 6
Assemblée Générale
Organisation 7
Pouvoir 8
Bulletin de vote 9
Bilan financier 10
Budget prévisionnel 11
Courrier
Chaises musicales... 12
Pédagogie - Répertoires
Parcours Brésil 14
Tintin à l'opéra 20
Air du catalogue ! 23
Informations
IA-IPR / BO 26
Vie de l'association
Bulletin d'adhésion 29
Publications de l'APEMU 30
Délégués académiques 31

Association des Professeurs d'Éducation Musicale

Siège social : avenue Antonin Trinqué - 31410 CAPENS
http://www.chez.com/apemu

Conseil d'administration
Sylvain Labartette, Christophe Brillault, Maud Covain, Bénédicte Rogez, Dominique Terry, Fernando Segui, Christian Jusselme, Isabelle Bougault, Christine Vallin, Marie-Thérèse Pouget, Hélène Cordier, Serge Mazeau, Odile Tripier-Mondancin, Renée Harbulot, Philippe Poisson, Madeleine Mahé, Yolande Barbier, Pierre Privat

BUREAU

Présidente
Odile TRIPIER-MONDANCIN
avenue Antonin Trinqué - 31410 CAPENS
tél : 05 61 87 44 40 - fax : 05 61 90 81 61
odile.tripier@netcourrier.com

Vice-présidente
Yolande Barbier
3A, rue du Moulin 33470 Le Teich
05 56 22 87 11
barbier.yoli@free.fr

Vice-présidente
Renée HARBULOT
3, allée de la Source
21000 DIJON
03 80 41 31 40
renee.harbulot@wanadoo.fr

Trésorière
Dominique TERRY
23, rue du Rhône
69360 SOLAIZE
04 78 02 40 79
dominique.terry@wanadoo.fr

Trésorière adjointe
Bénédicte ROGEZ
3, rue de Gebwiller
25200 MONTBÉLIARD
03 81 94 47 46
rogez.benedicte@wanadoo.fr

Secrétaire
Fernando SEGUI
11, Montée de l'Observance
69009 LYON
04 78 47 29 32
seguifernando@infonie.fr

Secrétaire adjointe
Madeleine MAHÉ
15, rue des Genêts
Les Monceaux
91150 MORIGNY
01 64 94 14 36

Directeur de la publication
Philippe POISSON
22, rue Antoine Parmentier
10300 SAINTE SAVINE
03 25 79 50 60
p.poisson@mageos.com

Responsable du site
Pierre PRIVAT
Lot. les Lizes
81150 MARSSAC S/ TARN
05 63 53 15 10
pierre.privat@free.fr

Wake up teachers[1] *!*

Chers collègues,

Sans prosélytisme excessif, sans langue de bois, sans masquer les difficultés, n'avons-nous pas tous le devoir donner une image équilibrante - et équilibrée - de la profession d'enseignant chargé de l'éducation musicale des collégiens et des lycéens ?

C'est ainsi, par nous, que les représentations ont des chances d'évoluer et que l'idée que l'on peut devenir ce type d'enseignant a quelque chance de germer, du moins de ne pas être écartée d'emblée, par nos élèves actuels, par les étudiants, qui pourraient devenir nos collègues.

Notre discipline est plus que les autres touchées par le manque de "vocations", le vivier des étudiants est réduit, les départs en cours de carrière vers d'autres fonctions ou d'autres horizons sont anormalement nombreux, le recours aux contractuels et aux vacataires est plus important que partout ailleurs, les enseignants titulaires sont en nombre insuffisant **et ce déficit va s'accentuer puisque nos services vont être (sont ?) alignés sur ceux des autres disciplines**.

Alors cela commence tôt : dans les collèges, dans les lycées, à l'université, dans les IUFM, où chaque enseignant construit pas à pas, peu à peu, le sens de cet enseignement artistique pour ceux qu'il a en face de lui. C'est notre responsabilité collective. C'est notre seule chance pour être respectés.

Les chantiers ne manquent pas : collège, lycée, services, formation, concours. La lecture de ce numéro du journal vous en convaincra. Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée Générale de Dijon pour porter au mieux votre voix à qui doit l'entendre.

Bonne rentrée à tous (même si elle est déjà derrière nous).

La Présidente
Odile Tripier-Mondancin

1. Allusion au *Wake up nigers,* morceau du groupe Last poets : des noirs qui s'adressent aux noirs pour leur dire de se prendre en main.

Enfin...

Ainsi que nous vous l'avions signalé dans le précédent numéro, un Comité Technique Paritaire Ministériel s'est tenu le 29 mai 2001 et a adopté le texte du décret d'alignement des services des professeurs des disciplines artistiques. A l'heure où nous ce numéro sort, le texte n'est toujours pas paru au journal officiel, ni au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Toutefois, le Ministre nous a écrit le 13 juillet dernier et le directeur des personnels enseignants a envoyé une note de service à tous les recteurs et rectrices le 19 juillet pour rappeler qu'à compter du 1er septembre, il fallait mettre en application ces nouvelles modalités.

Les situations sont variables d'une académie à l'autre, les "décideurs" se retranchant parfois derrière l'absence de consignes "gravées dans le marbre". Nous publions ici le texte du décret présenté au CTPM ainsi que les courriers ministériels. Nous vous invitons à être vigilants, pour vous et pour les collègues autour de vous, au moment de la signature des VS. Servez-vous de ces textes. Contactez les sections syndicales et les délégués académiques de l'APEMU, écrivez à l'inspecteur d'académie, au recteur, au ministre en casde litige. C'est normalement la dernière fois qu'on en parle !...

Ministère de l'Éducation nationale

Direction
des personnels
enseignants

Service des
enseignements
scolaires

Sous-direction des
statuts et de la
réglementation

Bureau des affaires
statutaires et
réglementaires des
enseignants du premier
et second degré

DPE A1/PH
n° 743
Affaire suivie par
Philippe HERBET
Téléphone
01 55 55 42.44
Fax
01 55 55 48 51
Mel
philippe.herbet
@education.gouv.fr

34 rue de Châteaudun
75436 Paris cedex 09

Paris le 19 JUIL. 2001

Le ministre de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les rectrices et recteurs d'académie

Objet : service hebdomadaire des professeurs du second degré chargés de l'enseignement des disciplines artistiques.

Un projet de décret modifiant les décrets n[os] 50-581 et 50-582 du 25 mai 1950 fixant les maxima de service du personnel enseignant des établissements du second degré et des établissements publics d'enseignement technique et le décret n° 86-492 du 14 mars 1986 relatif au statut particulier des professeurs d'enseignement général de collège a été examiné lors du comité technique paritaire ministériel du 29 juin 2001. Il prévoit une nouvelle définition du service des professeurs chargés de l'enseignement des disciplines artistiques, qui sera aligné sur celui des professeurs chargés de l'enseignement des disciplines littéraires, scientifiques et technologiques.

L'abaissement du service hebdomadaire d'enseignement de ces professeurs sera effectué en deux ans à compter de la rentrée scolaire de 2001, à raison d'un abaissement du service dû d'une heure par an.

Dans l'attente de la publication de ce texte, il convient de fixer, à titre transitoire, à compter du 1er septembre 2001 et pour la durée de l'année scolaire 2001-2002, le service hebdomadaire des personnels enseignants concernés ainsi qu'il suit :

a) Professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement

Le service hebdomadaire des professeurs d'arts plastique et de musique sera fixé à seize heures pour les professeurs agrégés et à dix-neuf heures pour les professeurs certifiés et adjoints d'enseignement.

b) Professeurs d'enseignement général de collège

Le service hebdomadaire des professeurs d'enseignement général de collège des sections IX (lettres-éducation musicale), X (mathématiques-éducation musicale), XI (lettres-arts plastiques) et XII (mathématiques-arts plastiques) sera :

- de dix-neuf heures pour un service monovalent en arts plastiques ou en musique ;
- de dix-huit heures pour un service bivalent.

Ces nouvelles obligations hebdomadaires de service devront être retenues pour la détermination des quotités de travail des professeurs exerçant ou ayant demandé à exercer leurs fonctions à temps partiel ou en cessation progressive d'activité.

Je vous serais obligé de bien vouloir veiller à l'application de ces dispositions.

Pour le Ministre et par délégation
Le directeur des personnels enseignants

DECRET

portant modification des décrets n°50-581 et 50-582 du 25 mai 1950 fixant les maxima de service hebdomadaire du personnel enseignant des établissements d'enseignement du second degré et des établissements publics d'enseignement technique et du décret n°86-492 du 14 mars 1986 relatif au statut particulier des professeurs d'enseignement général de collège.

Le Premier ministre, sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État,
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n°50-581 du 25 mai 1950 modifié fixant les maxima de service hebdomadaire du personnel enseignant des établissements d'enseignement du second degré ;
Vu le décret n°50-582 du 25 mai 1950 modifié fixant les maxima de service hebdomadaire du personnel des établissements publics d'enseignement technique ;
Vu le décret n°86-492 du 14 mars 1986 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'enseignement général des collèges, notamment son article 25 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire ministériel du *[29 juin 2001, ndlr]* ;
Le Conseil d'État (section des Finances) entendu.

DECRETE

Titre I Dispositions permanentes

Art. 1er - L'article 1er du décret n°50-581 du 25 mai 1950 susvisé est modifié ainsi qu'il suit
I Le A est remplacé par les dispositions suivantes :

"A)Enseignements littéraires, scientifiques, technologiques et artistiques :
Agrégés : quinze heures ;
Non agrégés : dix-huit heures."

II. Le B est abrogé.

Art.2 - L'article 1er du décret N°50-582 du 25 mai 1950 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :
I. Le A est remplacé par les dispositions suivantes

"A)Enseignements littéraires, scientifiques, technologiques et artistiques :
Agrégés : quinze heures ;
Non agrégés : dix-huit heures."

II. Le B est abrogé.

Art.3 - L'article 25 du décret du 14 mars 1986 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

"Art.25 - Les professeurs d'enseignement général de collège sont tenus d'assurer, sans rémunération supplémentaire, pour l'ensemble de l'année scolaire, un service hebdomadaire d'enseignement de
1° Dix-huit heures pour ceux enseignants les disciplines littéraires, scientifiques, technologiques et artistiques ;
2° Vingt heures pour ceux enseignant l'éducation physique et sportive ;
3° Dix-neuf heures pour ceux assurant au moins neuf heures dans la discipline visée au 2° ci-dessus. Ces services sont accomplis sans préjudice des autres actions qui leur incombent."

Titre II Dispositions transitoires et finales

Art 4 - Pour l'année scolaire 2001-2002 et par dérogation aux dispositions des articles 1er et 2 du présent décret, les maxima de service hebdomadaire sont fixés ainsi qu'il suit pour ce qui concerne les enseignements artistiques :
Agrégés : seize heures ;
Non agrégés : dix-neuf heures.

Art 5 - Par dérogation aux dispositions de l'article 3 du présent décret, les professeurs d'enseignement général de collège qui dispensent un enseignement dans les disciplines artistiques sont tenus d'assurer, sans rémunération supplémentaire, dans l'ensemble de l'année scolaire 2001-2002, un service hebdomadaire de dix-neuf heures. Toutefois ce service hebdomadaire est de dix-huit heures pour ceux assurant au moins neuf heures dans ces disciplines.

Art 6 - Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État et la secrétaire d'État au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République française et prend effet le 1er septembre 2001.

Lettre du Ministre à l'APEMU

République Française
Ministère de l'Éducation Nationale
Le Ministre

Paris, le 13 Juillet 2001

Madame La Présidente,

Je suis très attentif aux interrogations sur le service des enseignants et sur la place de l'éducation musicale dans les évolutions du collège, dont vous vous faites le porte-parole au nom de l'association des professeurs d'éducation musicale.

Dès ma prise de fonctions, j'ai engagé le processus visant à réduire le temps de service des enseignants des disciplines artistiques, les arts plastiques étant concernés tout autant que l'éducation musicale par cette réduction. Ce processus, qui implique, au delà du ministère de l'éducation nationale, demandeur, d'autres départements ministériels, est très avance : la disposition est avalisée par le comité technique ministériel du 29 juin 2001.

J'ai donc le plaisir de confirmer que l'emploi du temps des professeurs d'éducation musicale, comme celui des professeurs d'arts plastiques, tiendra compte du nouvel horaire de 19 heures hebdomadaires pour la rentrée prochaine et de 18 heures pour la rentrée 2002. Au delà de ces 19, puis 18 heures, si l'horaire dû aux élèves l'exigeait, des heures supplémentaires pourraient être proposées aux professeurs.

Les évolutions en cours au collège, mais également à l'école et au lycée, visent à donner aux enseignements artistiques une plus grande et plus juste place. Loin de vouloir les reléguer dans une sorte de deuxième ligne, elles leur donnent au contraire plus d'espace.

Ce sera le cas grâce aux *itinéraires de découverte* du cycle central qui proposeront à l'initiative des enseignants et au choix des élèves un certain nombre de thèmes, notamment "Arts et humanités", "création et techniques", dans lesquels les disciplines artistiques trouveront toute leur dimension. Ce sera aussi le cas de la nouvelle classe de troisième qui offrira aux élèves la possibilité d'approfondir un domaine de leur choix, et, bien-sûr, celui des arts. Ces deux dispositions entreront progressivement en application pour les rentrées 2002 et 2003.

Je vous accorde que la perspective de laisser aux élèves une possibilité de choix à partir de la classe de troisième peut sembler prendre le contre-pied de la volonté de donner à tous le même bagage. Le travail lancé sur les exigences en fin de scolarité de collège portera aussi sur cette question, et je serais heureux de bénéficier de vos propres réflexions.

Conscient de l'importance des arts et de la culture dans la formation de l'individu et persuadé que l'école a un rôle central en la matière, j'ai par ailleurs lancé en décembre dernier un plan national de développement des arts et de la culture qui touchera tous les niveaux d'enseignement. Les *classes à projet artistique et culturel* sont l'expression concrète de cette volonté politique. A la rentrée 2001, elles concerneront en priorité les classes de sixième. Je sais le rôle fondamental que prendront les enseignants des disciplines artistiques pour donner à cette innovation tout l'intérêt que les élèves sont en droit d'en attendre.

Vous félicitant de la qualité des débats portés par la revue qu'édite votre association, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à toute ma considération.

Jack Lang

Assemblée Générale de l'APEMU
Dijon - 27 et 28 octobre 2001

Renseignements pratiques

Lieu

Centre de Rencontres Internationales
1, boulevard Champollion à Dijon

Horaires

Assemblée Générale

Samedi 27 octobre :10h-13h et 14h30-19h
Repas self prévu à 13h (prix modique)
Repas amélioré prévu à 20h (200F)

Conseil d'Administration - Bureau

Dimanche 28 octobre : 9h-12h
Repas self prévu à 12h (prix modique)

Hébergement

Il est possible de loger au Centre ou chez un collègue d'éducation musicale. La chambre à 1 lit est à 160F (petit déjeuner compris). La chambre à 2 lits revient à 110F par personne. Le nombre de chambres étant limité, s'adresser dès que possible à Renée Harbulot.

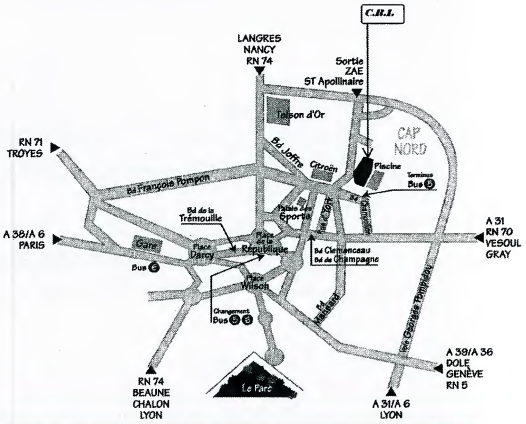

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Renée HARBULOT : tél/fax 03 80 41.31.40, *renee.harbulot@wanadoo.fr*, portable (à utiliser uniquement le jour de votre arrivée) : 06.15.09.33.53. Merci de la contacter au plus vite pour les réservations des repas et de l'hébergement.

Programme / Ordre du jour

Assemblée Générale

Rapport moral de la présidente (se reporter aux numéros 173, 174, 175 et 176 de la revue de notre association).

Rapport financier de la trésorière (voir pages suivantes). Adoption du budget prévisionnel et de la modification des tarifs d'adhésion, d'abonnement et d'insertions publicitaires pour le passage à l'Euro.

Renouvellement du Conseil d'Administration : six postes sont à pourvoir.

Perspectives pour l'année scolaire 2001-2002 et questions diverses.

Discussion avec l'Inspecteur Général.

Conseil d'administration / Bureau

Le Conseil d'Administration, renouvelé lors de l'Assemblée Générale, élira le nouveau Bureau.

La présence de tous les adhérents est souhaitéepour l'Assemblée générale. Les délégués académiques, ainsi que tous les adhérents intéressés sont conviés à assister au Conseil d'Administration.

Modalités de vote

Tous les adhérents à jour de leur cotisation peuvent se porter candidats à l'élection au C.A. Il leur suffira de se déclarer sur place ou bien d'écrire à la présidente pour le 25 octobre.

Six postes sont vacants. Les membres sortants sont : Sylvain Labartette, Christophe Brillault, Maud Covain, Bénédicte Rogez, ainsi que Hélène Cordier et Serge Mazeau, élus en 1999 suite aux démissions de Jean-Louis Bultel et Jean-Paul Castiglioni.

Ceux qui le désirent peuvent voter par correspondance en envoyant à la présidente, pour le 25 octobre, leur bulletin dans une enveloppe anonyme, elle-même dans une enveloppe portant leurs nom, prénom et signature.

Il est possible aussi de donner procuration à un autre adhérent ou bien à la présidente. Des formulaires à remplir ainsi qu'un bulletin de vote se trouvent dans les pages suivantes.

Pouvoir

Vous pouvez confier ce pouvoir à un adhérent de l'association,
à jour de sa cotisation, ou bien à la Présidente, Odile Tripier-Mondancin
Il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer pour le 25 octobre 2001

à la personne que vous avez désignée (qui devra s'en munir)
à la présidente, Odile Tripier-Mondancin (adresse en page 2)

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

❑ Je donne tout pouvoir à la personne désignée ci-dessous, membre de l'APEMU, pour l'Assemblée Générale de l'association à Dijon le 27 octobre 2001.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

❑ Je donne tout pouvoir à la présidente de l'APEMU, Odile Tripier-Mondancin, pour l'Assemblée Générale de l'Association à Dijon le 27 octobre 2001.

Fait à : _____ le : _____

Signature : _____

Vous ne pouvez pas, à la fois voter par correspondance et confier un pouvoir à quelqu'un.

Bulletin de vote
Assemblée Générale APEMU 2001

Rapport moral
POUR - CONTRE - ABSTENTION

Rapport financier
POUR - CONTRE - ABSTENTION

Renouvellement du Conseil d'administration
6 postes à pourvoir

Membres élus au Conseil
Odile Tripier-Mondancin, Renée Harbulot, Philippe Poisson, Madeleine Mahé, Yolande Barbier, Pierre Privat

Membres sortants rééligibles
Sylvain Labartette, Christophe Brillault, Maud Covain, Bénédicte Rogez, Hélène Cordier, Serge Mazeau

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

Vous ne pouvez pas, à la fois voter par correspondance et confier un pouvoir à quelqu'un.

Bilan financier de l'année scolaire 2000 - 2001

Produits

(en francs)

Adhésions 97 402,68

Ventes d'actes
Toulouse 4 900,00
Bordeaux 8 470,00

Congrès de Troyes
Souscriptions actes 1 700,00
Subvention Ministère 50 000,00
Hébergement / Repas 18 120,00

Publicité 8 090,30

Remboursements d'avances 3 560,50

TOTAL 192 243,48

Charges

(en francs)

Impression journal / routage 69 694,67

Impression d'actes
Toulouse 7 875,58
Bordeaux 16 475,50

Frais congrès de Troyes 51 531,40

Frais de fonctionnement 6 210,94
communications 1 099,14
timbres 4 223,25
secrétariat 888,55

Déplacements 5 632,00
Maintenance informatique 10 026,93
Abonnements 537,98
Assurances 1 086,54

Transfert vers livret 60 000,00
Frais de tenue de compte 10,50
Avances de frais 3 560,50

Subvention(Toulouse) 475,00

TOTAL 233 117,54

Situation Financière au 30 septembre 2001

Compte-chèques
Ancien avoir 58 986,77F
Solde négatif 40 874,06F
Nouvel avoir ..... 18 112,71F (2761,26 Euros)

Livret A
Ancien avoir 3 170,43F
Intérets 85,58F
Versement du compte 60 000,00F
Nouvel avoir sur livret ..... 63 256,01F (9 643,32 Euros)

Nouvel avoir Total ..... 81 368,72F (12 404,58 Euros)

Budget prévisionnel année scolaire 2001 - 2002

Produits

(en Euros)

Adhésions	15 000
Publicité	1 520
Souscriptions actes Troyes	3 050
Ventes actes Bordeaux	1 200
Ventes actes Toulouse	310
Congrès 2002	
Subventions	7 000
Hébergement / Repas	620
Ancien avoir	12 400
TOTAL	**41 100**

Charges

(en Euros)

Impression journal (n°176 à 179)	11 000
Envoi en nombre	2 500
Autres impressions	2 500
Impression actes Troyes	4 000
Congrès 2002	15 300
Frais de fonctionnement	1 000
Déplacements (AG, Ministère, colloques)	2 000
Abonnements	500
Informatique	2 000
Assurances	200
Frais bancaires	100
TOTAL	**41 100**

Propositions de tarifs

Adhésions et publications

Adhésion plein tarif	38 Euros
Adhésion demi-tarif	19 Euros
Actes Bordeaux	17 Euros
Actes Toulouse	15 Euros
Actes Troyes	15 Euros

Insertions publicitaires (Tarifs TTC)

Double page	500 Euros
Pleine page	300 Euros
Moitié de page	180 Euros
4ème de couverture pleine page	400 Euros
4ème de couverture demi-page	220 Euros

Remise de 10% pour 4 insertions dans 4 numéros consécutifs.

Au jeu des chaises musicales…

D'une classe à l'autre. Les groupes vont se succéder, toutes les classes, tant de visages ; vite, trop vite. Ils vont entrer en cours de musique avec la représentation qu'ils en ont, dans cette parenthèse hebdomadaire où se côtoient leurs attentes : détente, ennui, plaisir ; obligation quoi qu'il en soit. Il va falloir que je fasse avec… ou que je fasse contre. Ensemble, nous allons entrer dans la ronde, dans la ronde du jeu des chaises musicales.

La bande-son démarre et défile avec elle un apparent théâtre de l'absurde… "Prenez vos cahiers…", "Dies irae, dies illa…", "La noire dure un temps…", "De toute façon, je n'y arriverai jamais…", "Y'a d'la joie…", "Si si la sol…", "The show must go on…", "Pourquoi on est obligé de faire de la musique ?…", "Moi, ça me fait penser à…", "Mc Solaar !…", "Les garçons, plus fort…", "Quand le jazz est, quand le jazz est là…", "Mais, Nicolas, tu n'as pas encore sorti ton cahier ? !…".

Stop, STOP ! Quand la musique s'arrête, le silence parle.

Tombée par terre, c'est la faute à…

Mea culpa, mes chers collègues. Dans ce ballet incessant où se mêlent l'énergie vigoureuse de centaines d'adolescents et le concert "crispant" de vingt-cinq flûtistes débutants, il m'arrive de céder à la tentation de trouver plus verte l'herbe de la classe voisine... Je me prends alors à rêver de contempler avec attendrissement les nuques penchées sur des feuilles noircies. C'est si beau, un bébé qui dort…

Il m'arrive même de souhaiter être… prof de maths, ou de français, rêvant (bien naïvement !) d'une reconnaissance implicite de ma matière pour ne plus avoir à prouver son importance aux yeux des élèves et des parents, à déployer des efforts d'imagination pour la "faire passer" en cours, pour y croire toujours moi-même.

Entre deux chaises…

Parfois, je me retrouve là, doutant, ne sachant plus...

Comment présenter le répertoire imposé, plus généralement respecter l'obligation qui m'est donnée d'ouvrir "leurs oreilles" et leur réflexion à l'architecture musicale complexe et si riche de Bach, sans renier ni décrédibiliser la poésie d'Mc Solaar ou le répétitif presque hypnotique de la musique techno ? Qu'il est difficile de concilier la culture-tradition avec la culture, les attentes musicales des élèves ! Où sont ces improbables mais si nécessaires passerelles entre deux mondes dont chacun se sent le maître, que chacun se croit investi à défendre ?…

Difficile aussi de rappeler la réalité show-business sans casser les rêves de ces garçons ou filles passionnés par le chant, portés par un espoir un peu fou mais certainement pas insignifiant…Ramener leur désir à la réalité, ce sera simplement pour moi guider leur créativité, les laisser s'étonner de leur imagination, les aider à aller au bout d'un texte mis en musique ; leur texte, leur musique, leurs possibles dont ils se retrouveront détenteurs. Quant à leur rêve de "Graine de Star", il ne verra sans doute jamais le jour. Faut-il cependant casser ce miroir aux alouettes dans lequel ils mirent une vie luxueusement facile ? N'a-t-on pas tous besoin à un moment ou à un autre de croire au magicien avant d'accepter et de prendre la réalité en main ?

Pas facile non plus de concilier mes valeurs toutes simples d'éthique relationnelle visant à ne jamais blesser les élèves, avec les heures qui s'accumulent et la fatigue qui amoindrit ma patience, avec mes petites lâchetés, celle de céder au plaisir d'un bon mot pourtant vexatoire, celle de juger hâtivement…

Si difficile aussi de conjuguer au présent "parfait" l'exigence dans l'apprentissage en n'ignorant pas Nicolas dont le cahier reste aussi obstinément fermé que le regard, en ne négligeant pas Jérôme, quatre ans d'étude de trompette derrière lui et qui baillerait volontiers s'il était moins poli, en n'oubliant pas Amélie qui ne cesse de répéter que "pour une fois" elle a bien travaillé son morceau. Je suis prête à dire haut et fort à qui veut ou ne veut pas l'entendre que tous les élèves méritent cette heure de musique, seul accès pour 90% d'entre eux à un brin de pratique musicale. Et pourtant, me voilà vite dépassée lorsqu'il s'agit de mettre en actes ces belles théories…

Et où trouver la même ténacité, la même présence engagée et engageante, comment me sentir "dominante" même le jour, l'heure, où j'aurais besoin de me laisser porter, materner ? Renoncer à la perfection, c'est aussi renoncer sereinement à l'illusion de tout maîtriser : cette sagesse me paraît encore bien lointaine…

A ma place

Pourtant, souvent, je trouve ma place dans la ronde.

Entre vie dans la classe et vie à l'extérieur, le lien est aisé, vivifiant. Depuis les programmes souples laissant leur place aux coupx de cœur musicaux, au concert où profs et élèves mêlent derrière le rideau un trac similaire, jusqu'à l'intervention enrichissante de professionnels de la musique, jamais en dix ans je crois ne m'être ennuyée. Epuisée si, souvent. Mais pas ennuyée…

Musicienne "amateur" pour le meilleur et pour le pire, je n'ai jamais connu non plus la frustration que peuvent (j'imagine…) ressentir certains spécialistes. Le cours d'éducation musicale n'est pas une fin pour moi. Il trouve une seconde vie lorsqu'il aide à l'épanouissement, l'évasion, la création, l'ouverture, la prise de confiance en soi et de conscience de soi, représentant en cela un moyen parmi d'autres que j'aime aussi vivre et faire vivre. Enseigner la musique ne m'interdit pas, voire m'aide, aux détours buissonniers vers le partage d'idées ou de ressentis, vers la parole des élèves ou leur prise d'autonomie dans d'autres situations et lieux que ceux de ma classe.

Oui, je me sens bien dans ce petit collège rural où je fus un jour élève. Je connais leurs grands frères et grandes sœurs, parfois leurs parents, il m'arrive de partager leurs loisirs, de les croiser pendant mes courses. Bref, ce qui peut paraître d'un autre temps existe encore, allié au luxe de pouvoir ouvrir sa fenêtre le soir sur un silence réparateur. J'espère même que ce n'est pas si rare…

"Remonte sur ton trapèze, toujours entre deux chaises. Remonte sur ton trapèze, d'en haut tout est plus rose" chantait Nino Ferrer. Sciences de l'éducation, écriture, regard sur une pratique, tout me paraît bon pour grimper sur ce trapèze. Je ne suis pas sûre que le quotidien paraisse plus rose vu d'en haut, il se contente plutôt d'apparaître, offre parfois l'impression fugitive de se laisser comprendre en se donnant à voir. Et la complexité, la richesse qui surgissent ne peuvent qu'inciter à rester modestement éveillé, à devenir ce vigile qui doit agir lorsqu'il le peut, qui peut agir pour Être…

Christine Vallin
Professeur d'éducation musicale
Chauffailles (71)

Un parcours diversifié sur le Brésil

Comment faire progresser les élèves sur le plan musical en les aidant a se socialiser ?

Il est acquis maintenant et pour tout le monde que l'Éducation Musicale en collège, en plus d'apporter les éléments essentiels à la vie intellectuelle et culturelle d'un élève, aide à une meilleure socialisation de l'enfant au sein d'un groupe, en toutes circonstances. Mais, dans notre pratique quotidienne, nous n'avons pas le recul nécessaire (voire même le temps…) pour appréhender cette notion sur le vif.

Voici donc un témoignage sous forme de compte-rendu d'un parcours diversifié de cette année, rédigé non pas à titre d'exemple pédagogique (ce parcours n'a rien de très innovant, il peut toutefois donner quelques pistes) mais pour vous faire partager cette expérience à mon avis positive (malgré quelques échecs) et pleine d'enseignements sur le fonctionnement et la capacité à progresser de tous nos élèves.

Je mettrai dans ce compte rendu en parallèle, les activités réalisées et les éventuelles réactions des enfants.

Configurations générales

- Collège Longchambon à Lyon 8ème.
- 600 élèves en ZEP puis REP plan antiviolence.

Ces élèves sont issus de la couche sociale la plus basse, voire en marge de la société. Ce sont des enfants qui sont peu concentrés, instables, en opposition avec les institutions mais peu violents et très spontanés…

Organisation des parcours au collège

En place depuis 5 ans au collège (la première année à titre expérimental), ils réunissent tous les élèves de 5ème en deux sessions. (2 semestres de 16 semaines)Trois classes suivent ces parcours de septembre à janvier, trois autres de janvier à juin. A chaque demi-année, les élèves et les enseignants se réunissent pour montrer leurs réalisations et échanger leurs expériences.

L'horaire hebdomadaire est de 2 heures pour la demi-année, soit 1 heure prof à l'année pour un parcours. Ils se déroulent en parallèles le mardi de 10H à 12H.(Le collège bénéficie d'un lot d'HSA supplémentaire dû à son classement en REP, mais la plupart des enseignants ont leur heure de parcours intégrée dans leur temps de service).

Les élèves choisissent parmi 6 parcours proposés les 3 qu'ils préfèrent, dans l'ordre ; les professeurs forment 6 groupes avec environ 12 élèves selon leurs vœux.

Les professeurs interviennent à 2 en permanence dans chaque parcours. Ils se font aider également par la documentaliste, l'infirmière ou l'assistante sociale, les emplois jeunes, les agents selon leurs domaines de compétences.

Titre et contenu du parcours

"Le Brésil"

Étude de la géographie et de l'histoire de ce pays à travers une pratique culturelle : la musique de Carnaval.

Ce projet est né d'une constatation : le manque de curiosité des élèves pour les cultures étrangères ou éloignées et sur les grosses difficultés de synchronisation rencontrées par les 6ème dans le domaine de l'interprétation collective chantée ou instrumentale.

Nous travaillons sur le programme de 5ème en histoire et géographie et sur l'élaboration d'une Batucada. Je parlerai de façon très succinte du travail effectué en histoire géographie pour concentrer mon récit sur l'aspect musical.

Organisation du groupe

Un professeur d'histoire et géographie enseignant en 5ème.

Un professeur d'éducation musicale, peu renseigné sur la musique du Brésil, mais ayant envie d'expérimenter…

Les 2 professeurs gèrent les élèves ensemble et présentent les activités en alternance selon la séance. Quand l'un des deux intervient, l'autre aide et inversement.

Myriam et Fatiha, 2 copines inséparables qui avaient choisi "Le Brésil" en 2ème choix et qui protestent de ne pas avoir obtenu le premier.

Ramzi, élève très vif et bougon qui a oublié de rendre la feuille de choix…

Bakri, calme lent et distrait, qui "n'a pas eu le temps" de choisir.

Minh Nhat, le sage du groupe, a choisi "Le Brésil" en premier vœu.

Jérémy A et Davy, qui ne savaient pas qu'il y avait un choix et qui de toute façon détestent la musique, l'histoire-géographie et les "parcours versifiés"…

Karim, qui voudrait bien choisir tous les parcours du moment que "c'est pas comme en cours" et "qu'on peut y faire c'qu'on veut".

Jérémie B, actif et volontaire, a choisi ce parcours.

Leslie et Cathy, 2 élèves partantes pour ce parcours.

Layla, calme et discrète.

Prérequis pour la musique

Un stage de percussion de 3 jours (animé par Odile Tripier) suivi l'année précédente.

Un stage de percussion de 4 jours (animé par Alain Patat) sur le Brésil et Cuba suivi en parallèle cette année.

Une subvention du Conseil Général pour l'achat des instruments. (Ceux-ci arriveront au compt- goutte, d'où la méthode employée décrite en dessous.)

La salle de musique à géographie variable. (Pupitres et chaises pliantes facilement transportables.)

Les premières séances (3 semaines)

Le groupe étant très hétérogène quant à sa motivation, le matériel n'étant pas arrivé à la première séance, nous travaillons sur les découvertes du milieu et sur des gestiques simples de base qui nous serviront plus tard.

- Présentation du pays à travers une vidéo pour les caractéristiques géographiques.

- Travail sur la pulsation d'une musique de carnaval : Les filles se mettent à marcher instinctivement en rythme, les garçons ont plus de mal. Nous travaillons sur une marche souple et cadencée. Il faut aider Karim, qui se concentre peu, à se repérer par rapport aux carreaux du sol pour pouvoir tenir le tempo. Jérémy A et Davy refusent de marcher…

- Travail avec des percussions corporelles : assis en cercle, les mains sur les genoux, en alternance avec un accent toutes les 2 frappes puis 3, 4 et 5. Nous agissons à tour de rôle, Jérémy A fait l'exercice sans application, Davy frappe n'importe quoi, il faut aider Bakri qui se perd dans les accentuations, les autres n'ont aucune difficultés et se prennent au jeu. Ce travail a permis un échange à peu près équilibré et un effort de concentration réel de la part de chaque participant. Nous en tirons une série de jeux d'imitation ou de reconnaissance et des bases pour la frappe des instruments.

- Découverte des amérindiens à travers une vidéo, début d'une réflexion sur une civilisation éloignée de la vie courante des élèves qui, au départ, prennent les habitants de l'Amazonie pour des "sauvages qui vivent tout nus", comparaison avec d'autres façons de vivre selon le lieu géographique.

Le surdo arrive à la 2ème séance, nous le découvrons en jouant chacun notre tour, en imitation, de différentes façons. Nous essayons de le repérer auditivement dans une musique de carnaval. Nous marchons en cadence en cercle autour de l'instrument pendant qu'un d'entre nous frappe un rythme régulier, l'échange de rôle se fait presque sans coupures. Nous découvrons la frappe libre (le son résonne) et la frappe étouffée. (la main gauche à plat sur la peau quand on frappe avec la droite). Nous choisissons une formule simple adaptée à tous les participants (voir exemple musical, page suivante).

+ = main sur la peau O = son libre

Jérémy A et Davy se prennent au jeu et se déplacent en marchant dans le cercle et en se moquant l'un de l'autre. Le rythme proposé est acquis par tout le monde. Minh Nhat et Ramzi jouent parfaitement en cadence. Les élèves s'amusent à imiter en marchant les danses des Guaranis aperçues dans la vidéo. Quelques élèves apprennent à jouer du surdo en se balançant de gauche à droite.

- Nous découvrons le pays à travers une carte géographique du relief.

- Nous travaillons sur les ressources en eau du pays et sur le grand barrage d'Iguaçu.

- Au début et à la fin des séances, et lors des changements de disposition dans la salle, seuls Leslie, Cathy et Minh Nhat participent en transportant les chaises ou le surdo. Les autres se sauvent à midi vers la cantine…

Élaboration de la polyrythmie (5 séances)

- Le travail à partir du rythme du surdo continue sur le rythme de base, sur des variantes plus compliquées, sur des tempi plus rapides, avec des alternances entre répétitions et improvisations...

- Les instruments sont arrivés : maracas, triangle, shaker, cueca, tambourin, wood block, agogo, caisse claire et 2 darboukas (peu brésiliennes, mais utiles pour un instrumentarium le plus varié possible !)

- Leslie a fait une recherche sur internet et a trouvé les instruments de la Capoeira (danse-lutte qui a beaucoup de succès auprès des garçons toujours en quête de nouvelles disciplines de combat). Nous les nommons et les décrivons.

- Nous regardons une vidéo sur les enfants des rues à Rio. Les élèves sont impressionnés par une misère encore plus grande que la leur et par la violence de la vie dans les rues de cette ville. Le passage sur la Capoeira leur montre l'importance de la musique et les rythmes sophistiqués qui accompagnent les combats. Karim, amateur de break danse est subjugué et nous fait une démonstration (seul) de sa vision de la Capoeira. Nous n'avons pas de Berimbau pour l'accompagner…

- Les élèves vont par groupes de 4 au CDI pour rechercher des documents sur la population, les richesses du pays ou les particularités. Nous sommes obligées d'intervenir sévèrement pour que Karim ne parte pas dans plusieurs groupes différents… Les 8 autres se mettent en cercle et découvrent les nouveaux instruments. On remarque les différentes façons de frapper sur la peau du tambourin avec les baguettes et les différents sons obtenus avec un wood block. La cueca semble être l'instrument le plus compliqué à aborder avec sa tige de bois que l'on frotte avec un chiffon humide et qui donne des sons difficiles à dompter. Layla semble s'y intéresser.

- Quand les élèves sont de nouveau ensemble, nous travaillons d'abord avec les cloches agogo (à 2 sons). Après différents jeux de reproduction et d'inventions sur 2 notes et des rythmes différents, nous les repérons dans une musique puis nous apprenons un rythme courant.

- Minh Nhat préfère de loin le surdo. Nous comptons sur sa concentration pour tenir

AGOGO imposé (Leslie)

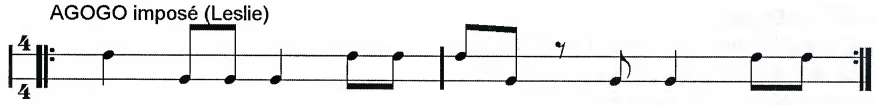

coûte que coûte le rythme de base de la Batucada. Ce sera donc maintenant notre spécialiste. Il lance son rythme seul en boucle et chaque camarade superpose alors le rythme de l'agogo à son tour. L'instrument passe de main en main en évitant trop de silences. C'est Leslie qui se montre la plus à l'aise avec ce rythme assez complexe.

C'est au tour du tambourin avec le même principe d'approche. Le rythme du tambourin est lui aussi imposé. Jérémy B, jusque là assez peu adroit, se révèle avec cet instrument et acquiert ainsi beaucoup d'assurance et de régularité.

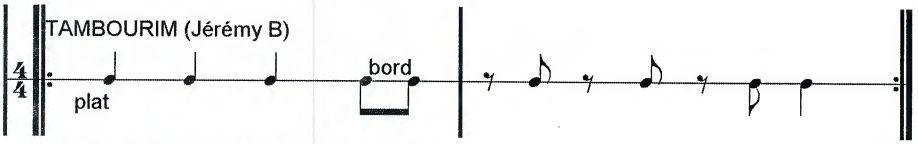

Pour les autres percussions, avec le même principe d'approche, ce sont les élèves qui inventent une formule rythmique qui leur est adaptée. Chaque nouvel instrument est superposé aux autres. La polyrythmie se monte ainsi progressivement. Nous travaillons également par 2 instruments en alternance pour s'entraîner à continuer coûte que coûte notre propre rythme sans erreur. Myriam et Fatiha ne se sépareront pas, elles se répondent avec les 2 darboukas. Bakri n'est pas sûr de lui. Il doublera le rythme de Jérémy B avec le wood block.. Ramzi nous fait une démonstration de triangle époustouflante. Cathy, malgré nos tentatives de déstabilisation se cramponne à son rythme de maracas. Davy ne sait pas quoi choisir. Il aidera Cathy en alternance. Jérémy A tombe amoureux de la caisse claire que plus personne d'autre ne peut approcher… Karim veut jouer de tout, se lève en plein milieu d'un exercice pour arracher un instrument des mains de ses camarades. Après plusieurs explications sur les consignes à respecter…, il se décide à jouer du shaker. Les 3 séances ne sont pas de trop pour qu'il cale son rythme sur une pulsation régulière. Par contre, il invente différentes façons de produire des sons avec le shaker, horizontalement ou verticalement. Voici le résultat global obtenu.

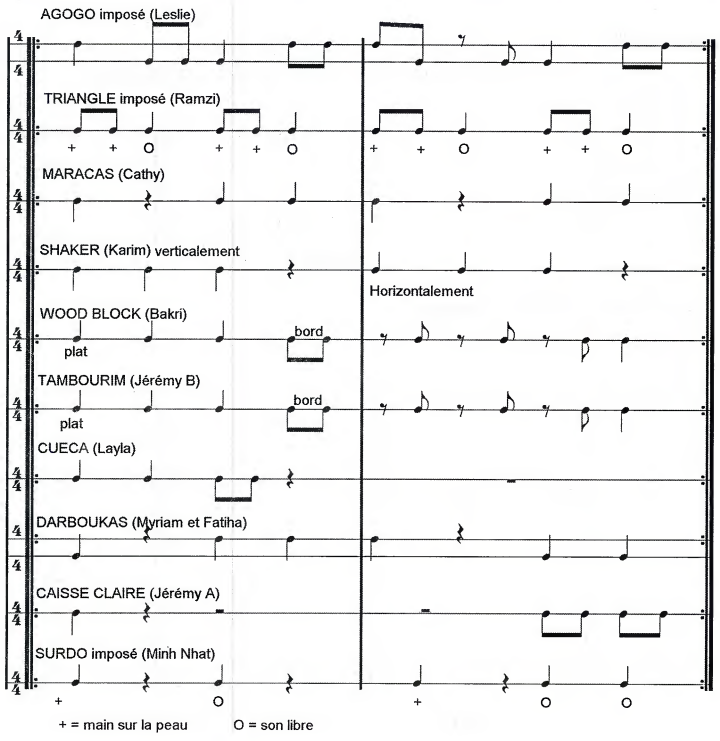

- Les élèves mettent en commun les renseignements recueillis à travers leurs recherches au CDI, ils répondent à un questionnaire à l'écrit sur le Brésil.

- A la fin des séances, les élèves sont contraints de ranger la salle. Certains s'exécutent avec peu de convictions…

La batucada (5 séances)

Le travail de polyrythmie se poursuit. A partir de maintenant, chaque élève ne travaillera plus que son instrument sauf pour des exercices d'échange très ponctuels. Il faut maintenant un groupe de musiciens unis, responsables de chaque partie, et qui doivent apprendre à s'écouter parfaitement et à improviser pour rectifier ou cacher les défaillances possibles du voisin. La partition globale leur servira aussi de guide.

Lors d'un stage de percussions (PAF 2001 de l'Académie de Lyon) avec Alain Patat, nous avons utilisé les ballons de volley pour dribbler en rythme. Au grand étonnement des collègues d'EPS, nous empruntons donc une douzaine de ballons au gymnase pour les utiliser dans la salle de musique… Cet exercice appris récemment vient à point nommé pour notre Batucada. Taper chacun à son tour dans un ordre précis, respecter une pulsation régulière, dialoguer en imitant les battements de son partenaire (en alternance, une ou deux frappe par pulsation), superposer des rythmes différents, autant d'exercices qui requièrent une concentration absolue : Les élèves s'y appliqueront pendant 1h15 sans pause. Il faudra que je promette une autre séance pour pouvoir passer à l'activité suivante. Karim a beaucoup de mal à dribbler sans briser l'unité. Le respect d'une consigne précise semble être pour l'instant très difficile pour lui. Par contre, il nous ravira quand, pour un exercice d'improvisation en duo (sur le modèle ci-dessous), il inventera pendant plus de 2 minutes des formules variées à l'infini. Bakri et Jérémy B progressent beaucoup en régularité sur cet exercice. Voici 2 exemples très simples (nous avons exploré beaucoup d'autres variantes) :

Improvisation en duo

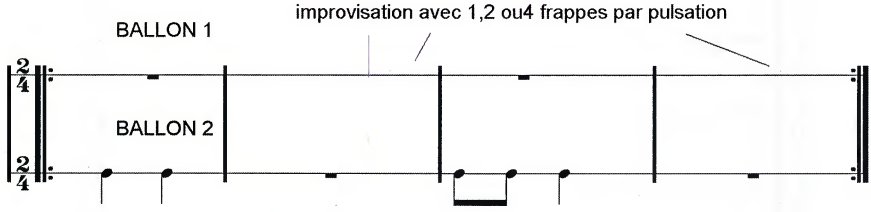

Exercice de précision (à varier à l'infini)

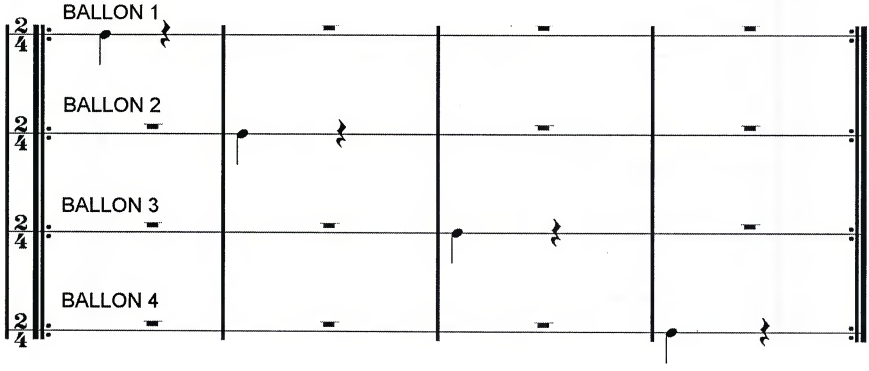

Les élèves rédigent de courts résumés sur les différents points abordés en géographie. Ils devront les retenir et les présenter devant leurs camarades à la fin du parcours. Nous visualisons des extraits du film "Orfeo Negro". La vie dans les favelas leur est maintenant plus familière. Ils repèrent également très facilement les différents instruments du carnaval et leur rôle. Le film est en version original ; Jérémy A et Davy sont très attentifs et intéressés : ils sont tous deux d'origine portugaise.

Drame : Karim est retiré du collège et part pour le DSA (dispositif de socialisation et d'apprentissage). Il est devenu ingérable en classe et les quelques progrès observés lors du parcours n'ont pas suffi à influencer son comportement dans les autres cours. C'est un échec pour nous et pour le groupe qui perd son spécialiste du shaker. Davy veut bien le remplacer.

Nous travaillons sur le déroulement de notre Batucada maison. Le départ se fera progressivement. Nous rajoutons un break en homorythmie en nous basant sur le rythme du tambourin. Voici le plan final :

Entrées successives - tutti en boucle
break - tutti en boucle
break pour conclure

Le grand jour (3 séances)

Le moral n'est pas au beau fixe. Les élèves, apprenant la date précise de la production de fin de parcours devant les autres groupes, paniquent complètement. "Nous allons être ridicules". "De toute façon, on ne jouera pas. Moi, je serai absente, lui aussi... Il n'y aura personne".

Malgré cela, les élèves s'entraînent à réciter leurs présentations du Brésil par cœur devant les autres… Layla aide Bakri qui a du mal à retenir le nombre d'habitants. Myriam et Fatiha se préparent une "feuille de pompe".

Nous répétons et répétons notre Batuca-da. La régularité s'installe progressivement. Aidés par les départs de Minh Nhat notre pilier, nous gagnons en sûreté et vélocité. Pour annoncer le break, Karim nous donnait le signal d'un geste mais, comme il n'est plus là, je me glisserai discrètement à côté du groupe pour le remplacer. Les transitions entre le tutti et le break sont les plus délicates à réussir.

Le grand jour arrive : les 11 musiciens sont bien tous présents... Épaulés par leurs 2 professeurs, ils transportent avec nervosité tous les instruments et les chaises nécessaires vers la grande salle de réunion. Nous passerons en 4ème position, après un parcours sur "la soie", (nous sommes à Lyon). Les élèves se retournent fréquemment pour nous chercher du regard, anxieux.

C'est notre tour. Chacun s'affaire avec son instrument et s'installe… au fond de la salle contre le mur. Les deux professeurs insistent pour que le groupe se dispose comme nous l'avons travaillé dans la salle de musique. Leslie commence la présentation du pays suivie par ses camarades, Bakri ne se trompe pas dans les chiffres, Myriam ne regarde pas sa feuille. Ensuite, Minh Nhat démarre sans trac son rythme sur un tempo allant. Tout le monde suit. Le pas balancé travaillé lors des précédentes séances est imperceptible mais, malgré une grande raideur, tous donnent du mieux qu'ils peuvent. La salle de réunion vibre sous l'effet sonore. A la fin du dernier break, le public, élèves et professeurs, applaudit à tout rompre. Les musiciens doivent recommencer une fois devant l'insistance du public.

Épilogue

Après la présentation du dernier parcours tous ramènent les instruments et rangent la salle de musique. Personne n'est pressé de partir, même après la sonnerie de midi. Tous commentent la prestation ; nous félicitons nos musiciens en herbe un par un. Je prends alors conscience du chemin parcouru par chaque élève et, malgré les difficultés, des réussites personnelles ou collectives. Une grande majorité d'enfants de ce groupe réinvestit actuellement les acquis de ce parcours dans les autres disciplines, soit avec plus de confiance devant les apprentissages, soit en acceptant mieux les règles de vie commune.

La phrase ambiguë prononcée par Jérémy A, avant de nous quitter laisse entrevoir le travail accompli par les élèves du groupe durant ce parcours et elle me servira de conclusion. Ce n'est peut-être qu'une goutte d'eau dans la mer mais l'addition de plusieurs initiatives de cette sorte, et ceci dans toutes les disciplines permet, j'en suis maintenant convaincue pour l'avoir vécu, de faire avancer les élèves. Voici donc les mots de la fin :

"C'était nul ce parcours... mais c'est dommage qu'on ne puisse pas se retrouver pour continuer !"

Dominique Terry
Professeur d'éducation musicale
Lyon (69)

Les rapports du son à l'image
"Tintin à l'opéra"

*"**Les rapports du son à l'image**. Cette problématique permet d'analyser les dimensions du sonore dans des productions visuelles diverses. Les nombreuses possibilités d'écriture qui y sont sollicitées sont étudiées dans leur pertinence et leur originalité. Les supports de cette étude peuvent être :*

-prioritairement : un ou plusieurs extraits significatifs d'un long métrage (des films muets du début du XX^{ème} siècle aux effets spéciaux moderne, de l'épopée historique à grand spectacle à la peinture intimiste) ;

- éventuellement : des films publicitaires, des clips."

[B.O. Hors-série n°6 du 31 août 2000].

L'inauguration d'un réseau informatique à l'intérieur de l'établissment m'a incité à travailler cette thématique des nouveaux programmes sous la forme d'une création électroacoustique à partir d'images de la bande-dessinée - ce qui constituait certes un "gauchissement" des textes officiels, mais bon ! Cette démarche est plutôt celle d'un atelier, mais elle devenait possible en classe entière dès lors que l'équipement permettait de faire de fréquents allers-et-retours entre travail individuel (ou en groupe de deux élèves maximum) et travail en classe entière.

Dispositif

- Une classe de 2de avec trente élèves.
- Dans la salle de musique : 3 postes reliés au réseau de l'établissement et permettant de diffuser les sons sortant de l'ordinateur sur la chaîne ; l'ordinateur-maître relié à un téléviseur grand écran ; des micros, des câbles !
- Dans la salle informatique : 18 postes reliés au réseau, des casques.
- Chaque élève dispose sur le serveur d'un répertoire où placer ses fichiers, lui seul (ainsi que le professeur) y a accès. Un répertoire commun "musique" peut être lu par tous, on y stocke le matériau de base et les consignes de travail.
- Un emploi-jeune compétent et disponible, qui assure la gestion et la maintenance du réseau et dépanne avec gentillesse les pannes toujours possibles (il y en aura peu, au bout du compte).

Démarche

L'idée fut de partir d'une série de six vignettes extraites de l'album de Tintin *"Les sept boules de cristal"* et de composer une bande-son, sorte de paysage sonore et musical, qui accompagne cette histoire.

Un des objectifs était, par l'analyse des images, d'amener les élèves à imaginer ce qu'elles "sous-entendent" (identifier et organiser les musiques, les paroles, les bruitages, les ambiances sonores). Nous avons aussi dû restituer ce qui se passe "entre-tremps" (si une porte se ferme, c'est qu'elle a été ouverte...). Cette approche, avec toutes les spécificités de la bande-dessinée, peut s'apparenter au travail de la bande-son de cinéma ou de la mise en ondes radiophonique. Les instructions officielles ne sont pas si loin !

Le travail sur le son numérisé par le biais d'un magnétophone multipiste virtuel permet la manipulation concrète des paramètres sonores tels qu'ils figurent dans les programmes : espace - temps - couleur - forme. Les élèves, de façon concrète et autonome, ont dû "penser le son", agir sur les commandes adéquates et vérifier à l'oreille le résultat.

Les sons, préalablement enregistés sur le disque dur de l'ordinateur sont placés sur une des quatre pistes, ils peuvent être coupés, déplacés, dupliqués, superposés (contrepoint, harmonie, espace, forme). Les élèves peuvent jouer sur le panoramique (gauche, droite, déplacements, espace) et les intensités (nuances, crescendo, décrescendo). Les sons peuvent être aussi transposés, filtrés (couleur). Enfin, et ce n'est pas le plus simple, la place des silences, les enchaînements, le rythme doivent être pertinents (temps, forme).

Toutes ces opérations se font intuitivement grâce à des éléments visuels très "parlants". ce codage est finalement proche de celui de la partition d'orchestre.

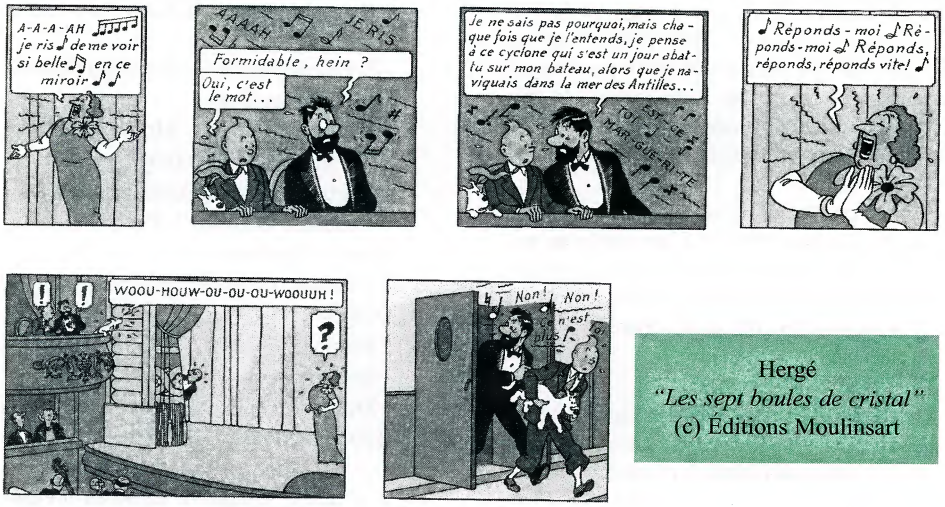

Hergé
"Les sept boules de cristal"
(c) Éditions Moulinsart

Matériau

Dans un premier temps, l'analyse de la série d'images s'est déroulée en classe entière en salle de musique. Cela a débuté par la description de l'univers représenté : une salle d'opéra, les spectateurs (habits, époque présumée), l'orchestre, la chanteuse - caricaturale - , le "zoom" sur Tintin, le Capitaine et Milou (leurs "bavardages" !), l'incident, la sortie honteuse.

A ce stade, une première liste d'éléments sonores a été constituée :

- l'air des bijoux du *Faust* de Gounod
- les dialogues (avec la question s'il fallait les enregistrer ou non, ils sont dans les dessins eux-mêmes)
- les aboiements.

Une bibliothèque de sons, déjà présents sur le disque de l'ordinateur, autorise la réalisation d'une première version - collective - du travail : des élèves se relaient sur le poste-maître et placent ces éléments sur les pistes, guidés par les autres, qui suivent sur l'écran de télévision.

Les élèves se familiarisent avec le maniement du logiciel et le résultat est immédiatement entendu et soumis à critique. Chacun est invité à envisager les enrichissement et corrections au moyen d'un schéma sur papier (codage reprenant celui du logiciel, donnant des résultats proches des musicogrammes).

Les propositions ont été foisonnantes, et souvent judicieuses :

- l'aboiement dont nous disposons est trop grave et ne convient pas à la morphologie de Milou. Il faut donc le transposer et l'allonger (hurlement à la mort).
- la chanteuse s'interromp : une césure est à créer au bon moment (une note tenue dans l'aigu, par exemple).
- la salle doit réagir à cet incident par un murmure scandalisé : nous l'enregistrons ensemble (plusieurs prises sont nécessaires).
- certains élèves (habitués des concerts) ont imaginé une introduction : brouhaha, accord de l'orchestre, applaudissement à l'entrée de la chanteuse, silence, puis chant.
- lorsque les trois protagonistes sortent de la salle, le chant continue, mais assourdi (il faut le filtrer).

Composition

Nantis de ces réflexions et des sons accumulés, les élèves travaillent pendant plusieurs cours seuls ou à deux dans la salle informatique à la réalisation de leur oeuvre. Le professeur circule pour répondre aux questions.

Les résultats furent, évidemment, variables, à la mesure du soin mis dans l'agencement et le traitement du matériau.

Certains élèves ont eu à coeur de rendre jusqu'aux trémolos "formidables" de la Castafiore (ils sont représentés par Hergé) ou le mouvement des sons lorsque le trio quitte la salle, ponctuant la cadence finale de l'air des bijoux d'un claquement de porte définitif !

Les produits finis ont été écoutés et commentés en classe entière. L'ensemble du travail a donné lieu à évaluation (tant en cours de route qu'à la fin, lors de la présentation et de la justification des choix opérés).

Prolongements

Nous n'avons pas quitté cette séquence de travail sans approfondir notre connaissance de l'opéra de Gounod, ni analyser, chanter (autant que faire se peut) l'air de Marguerite.

Un élève a spontanément recherché dans d'autres albums de Tintin des musiques citées ou évoquées, aidé en cela par un CD distribué en même temps que le N° 457 du mois de mars 1999 de la revue "Diapason". Elles ont donné lieu aussi à du travail vocal et/ou instrumental, ou bien simplement à des auditions :

- "Le soleil a rendez-vous avec la lune", C. Trenet (Le temple du soleil)
- "Boum", C. Trenet (Le pays de l'or noir)
- "Les gars de la marine", Heymann et Werner (Les bijoux de la Castafiore)
- "La pie voleuse", Rossini (Les bijoux de la Castafiore)
- "La dame blanche", Boieldieu (Le crabe aux pinces d'or)
- "Boris Godounov", Moussorgsky (Le trésor de Rackham le rouge)
- "Carmen", Bizet (L'oreille cassée)
- "Madame Butterfly", Puccini (Les cigares du Pharaon)
- Musique pygmée, Occora (Tintin au Congo)
- Musique tibétaine, Occora (Tintin au Tibet)
- Musique tzigane, Frémont et Associés (Les bijoux de la Castafiore)

A la même époque se déroulait à Paris, au Musée de la Marine une exposition sur l'univers du Capinaine Haddock. Nous n'avons hélas pas pu y aller. Mais j'ai incité les élèves qui le pouvaient à s'y rendre, une galerie était entièrement consacrée aux jurons célèbres du Capitaine !

Belle occasion pour découvrir ou redécouvrir les moules à gaufres, mille sabords, ectoplasmes à roulettes et autres bachi-bouzouks !

Philippe Poisson
Professeur d'éducation musicale
Troyes (10)

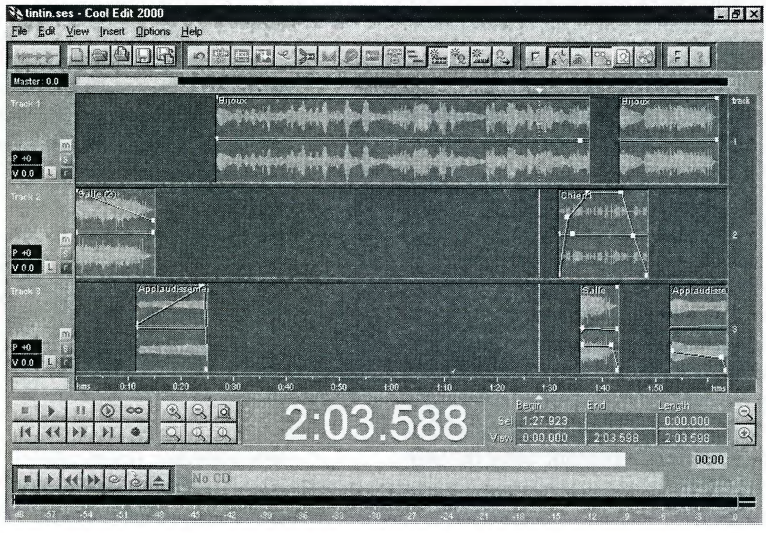

Air du catalogue...
...du bon usage de la liste en éducation musicale

Les professeurs d'éducation musicale sont toujours à la recherche de répertoire pour chanter, jouer, écouter en classe. Nous payons de cette fébrilité la chance de ne pas avoir de manuel ou de recueils qui figent des pratiques qui se veulent ancrées dans le quotidien et qui ne se refusent aucune ouverture. Nous vous proposons ici deux listes d'oeuvres groupées ici autour d'un thème. Elles ont été trouvées sur la liste de diffusion "Édumusic". Une fois de plus, nous recommandons aux collègues ce lieu d'échange.

List d'oeuvres interdites, suite aux événements survenus aux U.S.SA.

Ces chansons, qualifiées de "lyrically inappropriate" (aux paroles inappropriées), ont été compilées par les médias américains, qui se sont interdits de les diffuser. Il peut être intéressant d'en profiter pour lancer une réflexion sur la censure, l'auto-censure, les liens que la musique entretient avec la politique.

- AC/DC, "Shot Down in Flames," "Shoot to Thrill," "Dirty Deeds," "Highway to Hell," "Safe in New York City," "TNT," "Hell's Bells"
- Ad Libs, "The Boy from New York City"
- Alice In Chains, "Rooster," "Sea of Sorrow," "Down in a Hole," "Them Bone"
- Alien Ant Farm, "Smooth Criminal"
- Animals, "We Gotta Get Out of this Place"
- Louis Armstrong, "What a Wonderful World"
- Bangles, "Walk Like an Egyptian"
- Barenaked Ladies, "Falling for the First Time"
- Fontella Bass, "Rescue Me"
- Beastie Boys, "Sure Shot," "Sabotage"
- Beatles, "A Day in the Life," "Lucy in the Sky with Diamonds," "Ticket to Ride," "Ob-La-Di, Ob-La-Da"
- Pat Benatar, "Hit Me with Your Best Shot," "Love Is a Battlefield"
- Black Sabbath, "War Pigs," "Sabbath Bloody Sabbath," "Suicide Solution"
- Blood, Sweat & Tears, "And When I Die"
- Blue Oyster Cult, "Burnin' for You"
- Boston, "Smokin' "
- Brooklyn Bridge, "Worst that Could Happen"
- Arthur Brown, "Fire"
- Jackson Browne, "Doctor My Eyes"
- Bush, "Speed Kills"
- Chi-Lites, "Have You Seen Her"
- Dave Clark Five, "Bits and Pieces"
- Petula Clark, "A Sign of the Times"
- The Clash, "Rock the Casbah"
- Phil Collins, "In the Air Tonight"
- Sam Cooke, "Wonderful World"
- Creedence Clearwater Revival, "Travelin' Band"
- Cult, "Fire Woman"
- Bobby Darin, "Mack the Knife"
- Skeeter Davis, "End of the World"
- Neil Diamond, "America"
- Dio, "Holy Diver"
- Doors, "The End"
- Drifters, "On Broadway"
- Drowning Pool, "Bodies"
- Bob Dylan, "Knockin' on Heaven's Door"
- Everclear, "Santa Monica"
- Shelly Fabares, "Johnny Angel"
- Filter, "Hey Man, Nice Shot"
- Foo Fighters, "Learn to Fly"
- Fuel, "Bad Day"
- Peter Gabriel, "When You're Falling"
- Gap Band, "You Dropped a Bomb on Me"
- Godsmack, "Bad Religion"
- Norman Greenbaum, "Spirit in the Sky"
- Green Day, "Brain Stew"
- Guns N' Roses, "Knockin' on Heaven's Door"
- Happenings, "See You in September"
- Jimi Hendrix, "Hey Joe"
- Herman's Hermits, "Wonderful World"
- Hollies, "He Ain't Heavy, He's My Brother"
- Buddy Holly & the Crickets, "That'll Be the Day"
- Jan & Dean, "Dead Man's Curve"
- Billy Joel, "Only the Good Die Young"

- Elton John, "Benny & The Jets," "Daniel," "Rocket Man"
- Judas Priest, "Some Heads Are Gonna Roll"
- Kansas, "Dust in the Wind"
- Carole King, "I Feel the Earth Move"
- Korn, "Falling Away From Me"
- Lenny Kravitz, "Fly Away"
- Led Zeppelin, "Stairway to Heaven"
- John Lennon, "Imagine"
- Jerry Lee Lewis, "Great Balls of Fire"
- Limp Bizkit, "Break Stuff"
- Local H, "Bound for the Floor"
- Los Bravos, "Black Is Black"
- Lynyrd Skynyrd, "Tuesday's Gone"
- Dave Matthews Band, "Crash into Me"
- Paul McCartney & Wings, "Live and Let Die"
- Barry McGuire, "Eve Of Destruction"
- Don McLean, "American Pie"
- Steve Miller, "Jet Airliner"
- Megadeth, "Dread and the Fugitive," "Sweating Bullets"
- John Mellencamp, "Crumbling Down," "I'm on Fire"
- Martha & the Vandellas, "Nowhere to Run," "Dancing in the Streets"
- Metallica, "Seek and Destroy," "Harvester Or Sorrow," "Enter Sandman," "Fade to Black"
- Alanis Morissette, "Ironic"
- Mudvayne, "Death Blooms"
- Rick Nelson, "Travelin' Man"
- Nena, "99 Luft Balloons/99 Red Balloons"
- Nine Inch Nails, "Head Like a Hole"
- Oingo Boingo, "Dead Man's Party"
- Paper Lace, "The Night Chicago Died"
- John Parr, "St. Elmo's Fire"
- Peter & Gordon, "I Go To Pieces," "A World Without Love"
- Peter, Paul, & Mary, "Blowin' in the Wind," "Leavin' on a Jet Plane"
- Tom Petty, "Free Fallin'"
- Pink Floyd, "Run Like Hell," "Mother"
- P.O.D., "Boom"
- Elvis Presley, "(You're the) Devil in Disguise"
- Pretenders, "My City Was Gone"
- Queen, "Another One Bites the Dust," "Killer Queen"
- Rage Against the Machine, all songs
- Red Hot Chili Peppers, "Aeroplane," "Under the Bridge"
- R.E.M., "It's the End of the World as We Know It"
- Rolling Stones, "Ruby Tuesday"
- Mitch Ryder & the Detroit Wheels, "Devil with the Blue Dress"
- Saliva, "Click Click Boom"
- Santana, "Evil Ways"
- Savage Garden, "Crash and Burn"
- Simon & Garfunkel, "Bridge Over Troubled Water"
- Frank Sinatra, "New York, New York"
- Slipknot, "Left Behind," "Wait and Bleed"
- Smashing Pumpkins, "Bullet with Butterfly Wings"
- Soundgarden, "Blow Up the Outside World," "Fell on Black Days," "Black Hole Sun"
- Bruce Springsteen, "I'm on Fire," "Goin' Down," "War"
- Edwin Starr, "War"
- Steam, "Na Na Na Na Hey Hey"
- Cat Stevens, "Peace Train," "Morning Has Broken"
- Stone Temple Pilots, "Big Bang Baby," "Dead and Bloated"
- Sugar Ray, "Fly"
- Surfaris, "Wipeout"
- System of a Down, "Chop Suey!"
- Talking Heads, "Burning Down the House"
- James Taylor, "Fire and Rain"
- Temple of the Dog, "Say Hello to Heaven"
- Third Eye Blind, "Jumper"
- Three Degrees, "When Will I See You Again"
- 3 Doors Down, "Duck and Run"
- 311, "Down"
- Tool, "Intolerance"
- Tramps, "Disco Inferno"
- U2, "Sunday Bloody Sunday"
- Van Halen, "Jump," "Dancing in the Streets"
- J. Frank Wilson, "Last Kiss"
- Yager & Evans, "In the Year 2525"
- Youngbloods, "Get Together"
- The Zombies, "She's Not There"

Sources : liste Édumusic
Pour s'abonner, consulter :
http://myweb.vector.ch/musique/
http://edumusic.free.fr
(rubrique Édumusic)

Oeuvres musicales en lien avec la politique, la technique, l'actualité, etc

Colin Muset
Sire Comte, j'ai viellé (XIII[ème] siècle., revendication salariale en musique)
Haydn
Symphonie Les Adieux (revendication syndicale)
Honegger
Pacific 231 (locomotive)
Penderecki
Threne pour les victimes d'Hiroshima
Messiaen
Quatuor pour la fin du temps (écrit dans le Stalag VIIIA en 1941)
Steve Reich
Different Trains (trains des USA, trains d'Europe vers les camps)
Darius Milhaud
Les Machines Agricoles
Pierre Henry
Tokyo 2002 (pour la future coupe du monde de foot)
Arnold Schoenberg
Un survivant de Varsovie (ghetto)
Penderecki
Dies Irae (oratorio à la mémoire des victimes d'Auschwitz)
Henryk Górecki
Symphonie n°3 (ghetto Varsovie)
Luigi Nono
Ricorda cosa ti hanno fatto in Auschwitz (Rappelle-toi ce qu'on t'a fait à Auschwitz)
Mossolov
Fonderie d'acier (puissance industrielle de l'URSS)
Michael Ryman
MGV, Musique à Grande Vitesse (inauguration ligne TGV Paris-Lille)
Chostakovitch
Symphonie n°7, Leningrad (siège de la ville par les nazis, 1942)
Chostakovitch
Symphonie n°13, Babi Yar (massacre de 100.000 personnes, en majorité juives, par les nazis)
Francis Poulenc
Cé (les Français fuyant les nazis, traversent la Loire à Cé près d'Angers, mélodie sur un poème d'Aragon)
John Adams
Nixon in China (opéra, politique)
Edgar Varèse
Poème électronique (Exposition Universelle de Bruxelles, pour le pavillon Philips de Xenakis-Le Corbusier)
Pierre Barraud
French Gagaku (recréation du gagaku à l'aide de l'informatique)
Beethoven
Symphonie n°3 Héroïque, dédiée à Napoléon (puis dédicace reniée)
Beethoven
La Bataille de Vittoria (La Victoire de Wellington, les Français hors d'Espagne)
Tchaïkovsky
Ouverture 1812 (Napoléon en Russie)
Zoltan Kodaly
Hary Janos (opéra où Napoléon est également ridiculisé)
Philip Glass
Einstein on the Beach (la science)
Philip Glass
Satyagraha (Gandhi, la non violence)
Philip Glass
Akhnaten (Akhenaton, le pouvoir)
J. Clegg
Asimbonanga, et les innombrables chansons contre l'apartheid en Afrique du Sud.
Traditionnels
Chants de travail, chants de prisonniers, chants de marins.

Sources : liste Édumusic
Liste établie par Alain Swietlik

Affectations des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Cette année voit l'arrivée d'un nombre important de nouveaux IA-IPR dans les académies. Nous nous en réjouissons et espérons qu'à terme, il y aura un Inspecteur disciplinaire par Rectorat. C'est une nécessité pour la dynamique instaurée dans l'académie, pour la reconnaissance de la discipline, et... pour la qualité de vie des intéressés eux-mêmes !

Inspection Générale : Vincent MAESTRACCI

AUDARD	Yves	DIJON
BAZIN	Philippe	BORDEAUX
BERTHE	Jacques	STRASBOURG
BERTHOMIER	Christiane	POITIERS
BEUVARD	Yvan	LA RÉUNION
BOURDIN	Yves	NANTES
BREUVART	Alain	LILLE
CARPENTIER-BERGER	Cécile	VERSAILLES (-nov. 2001)
DELAHAYE	Janine	PARIS
DELECLUSE	Yves	VERSAILLES (sauf 92)
DECHAMBRE	Benoît	REIMS
DUPOUX	François	ROUEN
ELOIRE	Jean-Michel	AMIENS
FERCHAUD	Jacques	NANCY-METZ
IDRAY	Jean-Luc	GRENOBLE
JULIEN	Régine	CRETEIL
MATHEU	Valérie	CLERMONT-FERRAND
MICHON	Eric	ORLEANS-TOURS
MORVEZEN	Lionel	RENNES
OHANESSIAN	Chantal	AIX-MARSEILLE
RENAULT	Michel	LIMOGES
WALCZAK	Sylvie	TOULOUSE
WALECKX	Denis	MONTPELLIER

Lu au B.O.

Dans le BO N° 24 daté du 14-06-2001 a été publiéé une note de service concernant : L'éducation artistique et l'action culturelle : délégués académiques et coordonnateurs auprès des inspections académiques

http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010614/MENE0101236N.htm BO à la P. 1250

Dans le BO N° 24 daté du 14-06-2001 a été publiée une circulaire concernant :Les classes à projet artistique et culturel

http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010614/MENE0101242C.htm BO à la P. 1289

Dans le BO N° 24 daté du 14-06-2001 a été publiée une note de service concernant : Les ateliers artistiques dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels

http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010614/MENE0101237N.htm BO à la P. 1297

Dans le BO N° 26 daté du 28-06-2001 a été publiée une note de service concernant : Programme limitatif de l'épreuve facultative de musique du baccalauréat - année 2001-2002

http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010628/MENE0101310N.htm BO à la P. 1358

Dans le BO N° 26 daté du 28-06-2001 a été publiée une note de service concernant : Programme des épreuves de cinéma-audiovisuel et histoire des arts du baccalauréat - année 2001-2002

http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010628/MENE0101362N.htm BO à la P. 1359

Dans le BO N° 28 daté du 12-07-2001 a été publié un arrêté concernant : Pro-grammes des enseignements de la classe de seconde générale et technologique

http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010712/MENE0101227A.htm BO à la P. XII

Dans le BO N° 28 daté du 12-07-2001 a été publié un arrêté concernant : Règlement d'examen du baccalauréat technologique musique.

http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010712/MENE0101063A.htm BO à la P. 1476

Dans le BO N° 35 daté du 27-09-2001 a été publiée une note concernant : Modalités d'évaluation des travaux personnels encadrés au baccalauréat, séries ES, L et S - session 2002.

http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010927/MENE0101987N.htm BO à la P. 2000

B.O. Hors-série n°2 du 30/001 - Pro-grammes des lycées pour l'année scolaire 2001-2002 :

- volume 7 : classe de seconde générale et technologique
- volume 8 : classes du cycle terminal des séries générales et technologiques.

Musique et Culture
Cultures et musiques

France, Inter, NRJ, Nostalgie, France Culture, Skyrock, France Musique : alors que défilaient sur mon autoradio ces grandes stations, quelques bribes entendues me rappelaient combien chacune d'elles faisait référence à des univers culturels différents, voire opposés. Difficile de parler là de culture générale au sens où la définit Anne-Marie Drouin-Hans : "Ce qui est commun aux hommes, ce qui les relie entre eux". On est plutôt dans ce qu'elle nomme "faits culturels s'organisant en unités autonomes qui invitent à désigner comme culture (…) les pratiques, productions, représentations, aspirations d'un groupe particulier qui se voit alors identifié par sa différence aux autres",. "Dis-moi quelle radio tu écoutes et je te dirai qui tu es". Derrière le cours d'Education Musicale, c'est plus précisément un "Dis-moi quelle musique tu écoutes et je te dirai qui tu es et par-là même qui tu n'es pas, qui tu ne veux pas être.". C'est sans doute pour cette raison que par un effet quasi mécanique en prenant pour la première fois la casquette de prof, du haut de mes vingt-trois ans, j'ai eu aussi l'impression de prendre trente ans de plus "T'es pas de ma bande" disait Renaud. J'étais entrée dans le monde des vieux et ses musiques de vieux, les " musiques à papa ", avec devant moi un public de jeunes prêt à défendre une "culture jeune". Comment, dans ce décor trop bien, trop vite planté, éviter alors l'affrontement sans nier le besoin des adolescents pour une reconnaissance identitaire, sans renoncer non plus à une ouverture culturelle, vecteur d'intégration, dans laquelle ils pourraient ou pourront se reconnaître : parcours nécessairement accompagné, parcours dans lequel chacun aura à faire un bout de chemin…

Du parcours du prof...

Je crois pouvoir dire qu'aucun professeur d'Education Musicale ne peut aujourd'hui faire l'économie d'un véritable remue-méninges pour trouver des passerelles. Cela commence pour moi par un pas en direction de la musique des élèves. J'en veux pour preuve le congrès organisé il y a trois ans par l'APEMU, congrès sur les musiques émergentes des trente dernières années. Ce fut l'occasion (la première pour moi, je l'avoue) de découvrir par exemple la musique techno : vision insolite d'une docte assemblée (parmi laquelle se trouvaient sans doute plus d'amateurs de baroque ou d'art lyrique que d'habitués de rave parties !) écoutant, sagement assise, une composition de Laurent Garnier. Que se passe-t-il quand un jeune chargé de cours de l'Université de Provence (si, si) assisté d'un DJ compositeur de musique électronique (si, si) vous ont montré les apparitions, empilements et disparitions des différents éléments rythmiques et mélodiques, à grand renfort de décibels (cela fait partie du jeu) ? Eh bien, vous vous surprenez à y trouver un autre intérêt, voir plus si affinités. Je me sens dorénavant à l'aise pour en parler, pour en faire écouter en classe, avec prolongement vers la musique répétitive classée "savante" de Terry Riley et Phil Glass ou la musique électroacoustique de Pierre Schaeffer et Pierre Henry. Bien sûr, cette démarche prend du temps, sortir de ses habitudes d'écoute représente un effort, le même finalement que celui que nous demandons à nos élèves…

…aux résistances des élèves…

A discuter avec certains collègues, le chemin qui mènera l'adolescent à accepter d'autres musiques que les siennes semble complètement obstrué : autres conditions de travail que les miennes, heureusement pour moi. Et pourtant, même ici, les embûches sont multiples. D'abord parce que, bien modestement, notre heure hebdomadaire aura du mal à tirer son épingle du jeu : elle trouve, en la présence des médias, un rude concurrent. Le lourd poids médiatique fonctionne par cet effet de répétition qui, à notre insu parfois, nous rend familier puis agréable une musique : commerce ou culture ? Le débat est lancé. Quoi qu'il en soit, ce creuset sera à la base d'une norme musicale autour de laquelle les adolescents se retrouveront, à une grande majorité. Il me semble important de ne pas la nier, ni la rejeter, simplement de la reconnaître. Et si les élèves pouvaient également accepter l'idée de ne pas s'y enfermer, de concevoir que cette identité est provisoire et qu'ils brûleront peut-être demain leurs idoles d'aujourd'hui ? Mais il faut avoir de bonnes raisons pour rompre ses habitudes culturelles. L'art s'adresse certes à "l'un" dans ce qu'il a de plus intime, mais il trouve une autre et puissante raison d'être dans sa fonction sociale sur fond "d'habitus" culturel selon le terme de Bourdieu : plaisir partagé de "recréer" la musique en l'écoutant ensemble, en en parlant, avec enthousiasme ou aversion, en la vivant à travers son corps. Et c'est bien là que le bât blesse... Je me souviens de ma première rencontre avec la musique dite classique. Il s'agissait de la "Symphonie du Nouveau Monde" de Dvorak, offerte par une copine pour mes quatorze ans. Avoir franchi cette "porte étroite" me laissait un délicieux sentiment d'être différente, unique, mais un sentiment teinté d'une certaine culpabilité, celle de renier mes origines et mes amis. Alliés à la peur de "passer pour" et de me retrouver rejetée du groupe, toutes ces raisons ont fait que j'ai très peu parlé de mes goûts hors normes avant la faculté de musicologie…

Alors, lorsque, parfois, à la fin du cours un élève m'apporte discrètement une cassette en me demandant d'une voix ténue de lui enregistrer Haendel ou Mahler, ce sont Dvorak et mes quatorze ans qui me donnent envie de sourire, pas la raillerie… Oui, à quoi bon de nouvelles références musicales si on ne peut les partager entre copains, cette famille de substitution si importante à l'adolescence ? Elles s'appréhenderont à treize ou quatorze ans davantage comme un facteur dangereux de marginalisation, seront refusées généralement, catégorisées "musique de vieux" comme je l'entends souvent dire. Est-ce que ce ne sont pas les mêmes qui, devenus adultes, parleront ensuite de "Grande Musique" avec le même ton de refus dédaigneux ou d'indignité dans la voix : Musique inaccessible ? Définitivement ? Comment rendre désirable le refusé, pour plagier Bourdieu encore ?

Du naturel au culturel

Les professeurs se transforment souvent en chasseurs, traquant dans les tam tams modernes la mélodie de Pachelbel reprise dans telle chanson de rap, celle de Beethoven entendue dans un morceau techno, le raï, porte ouverte sur les musiques du monde ou l'extrait de Chostakovitch utilisée dans une publicité. On peut certes ressentir un petit pincement au cœur en pensant que le plus prestigieux de la culture musicale est véhiculé pour vendre du saucisson ou des produits ménagers… On peut alors reprocher aux enseignants d'utiliser les mêmes vils subterfuges pour appâter une clientèle récalcitrante. Mais exploiter le pouvoir des médias ne revient-il pas à le relativiser, à le "remettre à sa place" en rebondissant dessus pour le dépasser : là où les élèves ne voyaient plus que des pâtes, on peut réintroduire un Don Juan mozartien tragique et tentateur. En dehors de cela, parfois un petit rien suffit à créer la familiarité : un tempo rapide, un support visuel (papier ou ordinateur) pour fixer une mélodie ou une architecture musicale, un rythme vigoureux, un texte proche des préoccupations des élèves, qu'il s'agisse de l'amour, de la mort ou de la violence. Dans tous ces cas, on choisira donc de partir de leur "connu", d'utiliser une imprégnation naturelle pour ensuite surprendre. Toujours dans cette optique, je demande leur implication aux élèves. Un responsable par classe gère un planning de présentation de morceaux (traduisez chansons…) que des volontaires souhaitent faire écouter. Il est demandé à tous d'écrire en cinq minutes ce qu'ils aiment et n'aiment pas dans ce qui leur est proposé. Mon objectif est d'abord de les encourager à sortir des "c'est nul" ou "c'est génial" habituels en provoquant une démarche réflexive, une reprise en main de ce qu'ils écoutent : "Est-ce la voix, les paroles, les sonorités etc. qui me plaisent ?" Là où il y avait consommation, global et sensation, j'aimerais que, parfois, les mots permettent de se réapproprier l'écoute, d'avancer dans la finesse et l'esprit critique. Objectif ambitieux, voire irréaliste : beaucoup n'aiment pas cet effort imposé. S'ils apprécient grandement de voir entrer "leur" musique dans la classe, peut-être ont-ils l'impression de s'en trouver dépossédés lorsque l'école tente de s'y immiscer. Alors, parfois, là où j'aurais souhaité cinq minutes d'éducation, il y aura cinq minutes de plaisir immédiat, complice. Ce n'est déjà pas si mal… Mais cette démarche ne peut avoir lieu que dans un contexte de respect des goûts et des idées d'autrui : je m'y engage personnellement et leur demande le même engagement. Mais demander ne suffit pas toujours. Certains élèves sont de véritables spécialistes du rap, de hard-rock ou du répertoire NRJ-Skyrock. Il arrive que l'on ne soit pas loin du conflit, du rejet en bloc d'un autre style que le leur. Est-ce pour cette raison que peu osent sortir d'un tacite répertoire commun " passe-partout " que je retrouve dans toutes les classes ? Fragilisant, paralysant regard de l'autre…

Du culturel au naturel

Et en dehors de la classe ? Parfois il m'arrive de faire un véritable constat d'échec en observant le public des concerts, "classiques" ou jazz, (je reconnais que je fais l'impasse sur le reste) offerts dans notre région rurale mais pas déserte culturellement. La moyenne d'âge y est toujours bien élevée ! Même constat dans les spectacles organisés par et pour les élèves du collège : il faut batailler rudement pour les engager à y participer ou même y assister. C'est approximativement 10% de la population qui se déplace régulièrement en concert semble-t-il; parmi eux combien d'adolescents ? La tâche apparaît dans toute son ampleur : il faudra bien de la ténacité aux enseignants pour donner l'envie de la musique en direct, un effort de la part des musiciens professionnels pour la désacraliser encore davantage et une coopération de tous pour que des expériences comme celle menée par Jean-Claude Casadesus et l'orchestre de Lille (entre autres) fleurissent partout. Et demain ? Ce que j'aimerais transmettre ferait tomber toutes les barrières culturelles : qu'un jour les élèves devenus adultes puissent connaître le plaisir de balayer du regard une rangée de CD, véritable danse autour des siècles, des styles et des pays et pouvoir y choisir celui qui conviendrait à leur désir, à leur humeur du moment. Parce qu'au-delà de la Culture musicale, c'est dans la multiplicité de ses facettes que la musique trouve tout son sens : musique pour rêver, pour danser, penser ou consoler, musique qui soulage, enivre, emplit ou apaise. Autant de respirations pour accompagner les plus petites tâches quotidiennes comme les grands moments de bonheur ; de douleur aussi…

Christine Vallin

N° 176

Fiche d'adhésion (ou de ré-adhésion) 2000 - 2001

barrer la mention inutile

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code posal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Mél : ..... @ .....

En cas de modification récente, nom et adresse antérieurs : .....

.....

.....

.....

Grade ou situation : .....

Indice : ..... Échelon : .....

Établissement : .....

Ville : ..... Académie : .....

Taux des cotisations A P E M U

Membres actifs ; Indices 248-360 : 120 F / 361-404 : 150 F / 405-466 : 210 F / 467 et au-delà : 280 F

Mi-temps et retraités : 130 F - Étudiants : 110 F - Soutien : 280 F. - Versement par chèque bancaire ou postal libellé à : APEMU

Abonnement simple à la revue: 280 F - Prix au numéro : 75 F (voir en page suivante)

L'adhésion ou la ré-adhésion est à renvoyer obligatoirement à votre délégué académique, par défaut, directement à notre trésorière. La cotisation est valable pour l'année scolaire et comprend l'envoi des quatre numéros annuels de la revue. Toute inscription en cours d'année, jusqu'à fin juillet donne droit à l'envoi rétroactif des numéros déjà parus. Le traitement informatisé du présent formulaire a fait l'objet d'une déclaration de conformité auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant en vous adressant à votre délégué académique, à défaut, directement à notre secrétaire.

Publications de l'APEMU

La revue APEMU
Informations concernant la discipline éducation musicale : textes, programmes, formations, pédagogie, vie de l'association...
32 pages - trimestriel
Abonnement : 280 F

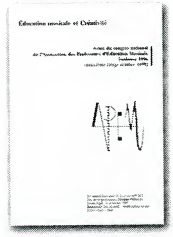

Éducation musicale et créativité
Actes du congrès de Toulouse 1996 (rééd. 2001)
Les nouveaux programmes de collège et lycée incitent à mettre l'élève le plus possible en position de recherche et non d'imitation. Autour du thème de la créativité, les réflexions de compositeurs, de chercheurs, de praticiens.
89 pages - 100 F

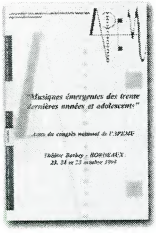

Musiques émergentes des 30 dernières années et adolescents
Actes du congrès de Bordeaux 1998
Les musiques émergentes / amplifiées / actuelles tiennent une place importante dans la vie des adolescents. Quels sont les outils dont dispose le professeur pour connaître, analyser, comprendre, utiliser ces musiques ?
88 pages - 110 F

Bon de commande

à remplir et à renvoyer à la trésorière : Dominique TERRY - 23, rue du Rhône - 69360 SOLAIZE

Abonnement à la revue APEMU - année 2000-2001	_____ x 280 F =	_____ F
Actes du congrès de Toulouse ("créativité")	_____ x 100 F =	_____ F
Actes du congrès de Bordeaux ("musiques émergentes")	_____ x 110 F =	_____ F
Actes de Troyes (souscription)	_____ x 100 F =	_____ F
	TOTAL TTC :	_____ **F**

Mode de paiement : Chèque joint à la commande (à l'ordre de "APEMU")
Mandat administratif

Facturation
Nom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Code Postal : . . . . . .
Ville : . . . . . .
Tél : . . . . . .

Livraison
Nom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Code Postal : . . . . . .
Ville : . . . . . .
Tél : . . . . . .

Signature - Cachet

N°176

Relevé d'Identité Postale
APEMU - Siège social
Avenue Antonin Trinqué - 31410 CAPENS

ÉTAB	GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ
30041	00001	0063396P020	03

Les délégations académiques

Aix-Marseille
Martine Honorat - 12, avenue d'Indochine
13100 Aix-en-Provence - 04 42 21 35 64

Besançon
Bénédicte Rogez - 3, rue de Gebwiller 25200 Montbéliard
03 81 94 47 46 - *rogez.benedicte@wanadoo.fr*

Bordeaux
Catherine Baudy - 12 allée François Villon 33510 Andernos
05 56 26 25 86 - *catherine.baudy@wanadoo.fr*
Danièle Meyer - 38, rue Jules Siegfried 33600 Pessac
05 56 36 97 67 - *dany.meyer@free.fr*
Isabelle Picard - 5, résidence Ronsard 64140 Billère
05 59 32 36 66
Jean-Marc Maurer - Coulauds 24610 Montpeyroux
05 53 80 71 00
Jérôme Gose - Armaut 32100 Blaziert - 05 62 68 26 27

Caen
Patrick Leroy - 147, rue Basse 14000 Caen - 02 31 93 95 01

Clermont-Ferrand
Claude Laporte - 10, bd. Léon Malfreyt
63000 Clermont Ferrand - *laporte.claude@libertysurf.fr*

Corse
Marie-France Boulanger - 12, rue Massone
20200 San Martino di Lota - 04 95 32 47 92
Emmanuelle Mariini - Rés. L'Aiglon Bât. B
Rue du Ch. Colombani 20200 Bastia
04 95 32 60 29 - *m.emmanuelle@wanadoo.fr*

Créteil
Céline Szczyglak - 38 rue Delalain 94700 Maisons-Alfort
01 56 29 38 40 - *cszczygl@club-internet.fr*
Francine Brun - 1, suare Josquin des Prés 95320 St. Leu la Ft.
01 30 40 98 87 - *brunfrancine@clu-internet.fr*

Dijon
Renée Harbulot - 3, allée de la Source 21000 Dijon
03 80 41 31 40 - *renee.harbulot@wanadoo.fr*
Christine Vallin - Verseaux 71740 Saint Maurice
03 85 26 23 91 - *christine.vallin@wanadoo.fr*

Grenoble
Martine Bertier-Wolfrom - 1, place Jacqueline Marval
38000 Grenoble - fax : 04 76 47 92 17
ma.berwol@libertysurf.fr

Guadeloupe
Antony Roseau - Résidence Anquetil II, Bât.4, appt 101
97139 Abymes - 05.90.83.64.19

Guyane
Jean-Pierre Duval - 108, parc Lindor Impasse bois Arouna
97354 Remire - Montjoly Guyane Française
duval.lemoine.jpm@wanadoo.fr

La Réunion
Pey Catherine - 5 ruelle des trois couteaux 97400 St-Denis
02-62-21-58-78 - *pey.cat@voila.fr*

Lille
Maud Covain - 46 place d'armes 59300 Valenciennes
03 27 29 58 80 - *maud.covain@libertysurf.fr*

Lyon
Segui Fernando - 11, Montée de l'Observance
69009 Lyon - 04 78 47 29 32 - *seguifernando@infonie.fr*

Montpellier
Marie-Thérèse Pouget - 496, Avenue Pasteur
34490 Lignan sur Orb - tél/fax : 04 67 32 73 03
marie-therese.pouget@libertysurf.fr
Florence Barthès - Tee n° 2. appt. 211
411, chemin du golf 30900 Nîmes
Jean-Michel Vallot - 71, av. Mermoz 66000 Perpignan
04 68 67 52 01
Carmen Ceresuela - B.P 14 66120 Font-Romeu
carmen.ceresuela@laposte.net

Nancy-Metz
Roger Michels - *r.michels@ac-nancy-metz.fr* - 03 82 55 08 97
Christophe Przybylski - 6 rue des lavandières
54380 Landernau - *c.przybylski@ac-nancy-metz.fr*

Nantes
Jean-Christophe Blanchard - 8, rue de la Marionière 85400
Saint Gemme la Plaine - 02 51 27 05 72
Jean-Martial Fouilloux - 33, rue Maurice Lagathu 44000 Rezé
02 51 70 12 57 - *jean-martial.fouilloux@wanadoo.fr*

Orléans-Tours
Christophe Brillault - 10, rue Honoré de Balzac 37510 Ballan-Miré
02 47 53 28 75 - *christophe.brillault@ac-orleans-tours.fr*

Paris
Pascal Terrien - 5 rue Jean Moréas 75017 Paris
06 81 33 04 58 - *paterrien@aol.com*

Poitiers
Brigitte Berthommé-Mautré 79400 Azay-le-Brûlé
05 49 05 74 75

Polynésie
Celine Granier - BP 514 98731 Huahine Polynesie française
tél/fax : (689) 68 76 57 - *celaur@netcourrier.com*

Reims
Philippe Poisson - 22, rue Antoine Parmentier
10300 Sainte Savine - 03 25 79 50 60 - *p.poisson@mageos.com*

Rouen
Patrice Latour - 9, rue de Neuvillette 76240 Mesnil Esnard
02 35 79 83 40 - *pmlatour@hotmail.com*

Toulouse
Françoise Gerbal - 33, rue Sainte-Thérèse 31000 Toulouse
05 61 29 07 17
Marie-Angèle Millischer - Rivière du Gravier
31850 Montrabe - 05 61 84 60 00
Hauviette Elmirzoïev - 5, rue Colbert Bât. E 31400 Toulouse
05 62 26 34 27 - *rouslane@free.fr*
Sophie Brouihounat - 20, chemin Couget 32000 Auch
05 62 63 30 78
Cécile Filloux-Rabatti - 22, rue du 10 Août 1944 12330 Nuces
05 65 72 70 78
Henri Gonzalez - Appt. 412 4 - Cité Planète SNCF
65000 Tarbes - 05 62 37 87 34 - *henri.gonzalez@libertysurf.fr*

Versailles
Francis Brunet - 9 rue des terres fortes 91310 Monthléry
01 69 80 79 54 - *fbrunet@cedex.net*

Appel à candidatures pour les académies de :
AMIENS - LIMOGES - RENNES
STRASBOURG - NICE - MARTINIQUE

Pensez à régler votre adhésion pour l'année scolaire 2001-2002

Dans ce numéro : Assemblée Générale, Dijon, 27 et 28 octobre

Imprimerie JM*i* FLASH / Céfab
10300 SAINTE SAVINE
~~~~~~~~~
Directeur de la publication : Philippe POISSON
Dépôt légal : 4ème trimestre 2001
ISSN : 1265 - 3462
~~~~~~~~~